

# Étude qualitative sur les perceptions à propos de la capacité des organisations à promouvoir l'activité physique au Canada et à propos de l'influence de ParticipACTION cinq ans après sa relance

Subha Ramanathan, Ph. D. (1); Guy Faulkner, Ph. D. (1); Tanya Berry, Ph. D. (2); Sameer Deshpande, Ph. D. (3); Amy E. Latimer-Cheung, Ph. D. (4); Ryan E. Rhodes, Ph. D. (5); John C. Spence, Ph. D. (2); Mark S. Tremblay, Ph. D. (6)

Cet article de recherche qualitative originale a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

 Diffuser cet article sur Twitter

## Résumé

**Introduction.** ParticipACTION est un organisme canadien de communication et de marketing social faisant la promotion de l'activité physique qui a été relancé en 2007. Notre étude visait à évaluer de manière qualitative le pouvoir d'action des organisations canadiennes en matière de promotion de l'activité physique ainsi que l'influence de ParticipACTION sur ce pouvoir cinq ans après sa relance.

**Méthodologie.** Des entrevues téléphoniques semi-structurées ont été réalisées auprès de 44 informateurs clés sélectionnés par échantillonnage dirigé. Les informateurs étaient représentatifs d'organismes nationaux, provinciaux et locaux ayant un mandat en matière de promotion de l'activité physique. Les données tirées des entrevues ont été analysées par thèmes.

**Résultats.** Depuis la relance de ParticipACTION, le pouvoir d'action en matière de partenariats et de collaborations ainsi que le climat général dans le domaine de la promotion de l'activité physique se sont améliorés. Bien que diverses contraintes financières aient réduit la capacité des organisations à remplir leur mandat, leur impact a été atténué par des facteurs internes comme la présence d'employés compétents et les partenariats ainsi que par des facteurs externes comme les progrès technologiques dans les communications et les échanges d'information. Les avis étaient mitigés en ce qui concerne la contribution de ParticipACTION à l'amélioration de ce pouvoir d'action. Bien que ParticipACTION ait attiré l'attention sur l'inactivité, sa contribution a surtout été perçue comme complémentaire aux activités déjà en place. Certains organismes ont considéré que la relance de ParticipACTION avait accru la compétition pour le financement et l'accès aux médias populaires, tandis que d'autres étaient d'avis qu'il s'agissait d'une opportunité d'établir des partenariats officiels pour des campagnes de marketing social et de tirer parti des réalisations et de la réputation de ParticipACTION.

**Conclusion.** Selon les participants, le pouvoir d'action des organisations en matière de promotion de l'activité physique au Canada a augmenté depuis 2007 de façon subtile mais significative, en raison d'un climat favorable à la promotion de l'activité physique, de la présence d'employés compétents et des technologies d'échange d'information. La contribution de ParticipACTION à l'amélioration de ce pouvoir a été jugée faible.

**Mots-clés :** *activité physique, promotion de la santé, pouvoir d'action des organisations*

## Points saillants

- Les avis sont mitigés au sujet de la contribution de ParticipACTION à l'amélioration du pouvoir d'action des organisations en matière de promotion de l'activité physique au Canada.
- Les partenariats et les collaborations ont renforcé les efforts de promotion de l'activité physique dans les cinq ans suivant 2007.
- Bien que les technologies d'échange d'information et la présence d'employés compétents aient aidé à tirer le maximum des ressources, l'infrastructure financière en place demeure un obstacle majeur à la promotion de l'activité physique.

## Introduction

Pour renverser la tendance à la baisse de l'activité physique et du conditionnement physique observée depuis 20 ans au Canada<sup>1-4</sup>, des mesures coordonnées à différents paliers sont nécessaires. ParticipACTION est un organisme de communication et de marketing social créé à l'automne 1971 afin de promouvoir l'activité physique au Canada<sup>5</sup>, mais qui a dû cesser ses activités en 2001 en raison de compressions financières. Malgré l'absence de plan national global en matière d'activité physique, le gouvernement fédéral a contribué financièrement à la promotion de l'activité physique en rétablissant ParticipACTION en

## Rattachement des auteurs :

1. École de kinésiologie, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada
2. Faculté de kinésiologie, des sports et des loisirs, Université de l'Alberta, Edmonton (Alberta), Canada
3. Faculté de gestion, Université de Lethbridge, Lethbridge (Alberta), Canada
4. École de kinésiologie et des sciences de la santé, Université Queen's, Kingston (Ontario), Canada
5. École des sciences de l'exercice, de l'éducation physique et de l'éducation sur la santé, Université de Victoria, Victoria (Colombie-Britannique), Canada
6. Groupe de recherche sur les saines habitudes de vie et l'obésité, Institut de recherche de l'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, Ottawa (Ontario), Canada

**Correspondance :** Guy Faulkner, École de kinésiologie, Université de la Colombie-Britannique, 2146 Health Sciences Mall, bureau 4606, Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z3; tél. : 604-822-2990; téléc. : 604-822-6842; courriel : guy.faulkner@ubc.ca

2007. La relance de ParticipACTION s'est appuyée sur une étude de faisabilité commandée par le gouvernement fédéral ayant révélé qu'aucune campagne nationale coordonnée et soutenue de promotion de l'activité physique n'avait été organisée entre 2001 et 2007. La nouvelle version de ParticipACTION se concentre sur le marketing social, les communications et les partenariats<sup>6</sup>. Des données de base ont été collectées avant la relance de ParticipACTION pour servir de point de départ à la surveillance et à l'évaluation continues. Les données cumulées dans le cadre de cette démarche, conçue comme une étude naturelle sur la santé publique<sup>7</sup>, proviennent d'une enquête menée auprès de la population<sup>8</sup>, d'enquêtes menées auprès d'informateurs clés et d'entrevues<sup>9,10</sup>. Elles ont servi à examiner le pouvoir d'action, l'état de préparation et la sensibilisation à la promotion de l'activité physique au sein des organisations du secteur de l'activité physique. Cette étude se concentre sur les données tirées d'entrevues à propos de la capacité des organisations à promouvoir l'activité physique et à propos de la perception de la nouvelle version de ParticipACTION cinq ans après sa relance.

Nous avons utilisé un modèle théorique à trois indicateurs comme cadre de départ pour comprendre les perceptions en matière de capacité des organisations à faire la promotion de l'activité physique<sup>11</sup>. L'utilisation de ce cadre, initialement mis au point et validé en contexte canadien, a permis de conclure que le pouvoir d'action des organisations en matière de promotion de l'activité physique pouvait être amélioré en développant chacune des dimensions prises individuellement ainsi que les interactions entre elles. D'autres données au sujet de ce modèle ont été publiées ailleurs<sup>9</sup>. Le premier indicateur – le leadership – renvoie à l'établissement de partenariats, de collaborations et de liens communautaires. Le deuxième indicateur porte sur la volonté et sur la création de politiques et englobe la mise en place d'une vision ou d'une mission organisationnelle (détermination à agir) ainsi que sur la détermination des groupes ciblés à mettre en œuvre et à maintenir des initiatives. Le troisième indicateur est constitué de l'infrastructure, soit les ressources humaines et financières nécessaires à la promotion de la santé, et du développement des compétences et d'un système de soutien dans le secteur de la santé<sup>11,12</sup>. L'étude initiale visait à établir un point de référence pour les évaluations ultérieures

de la capacité des organisations à promouvoir l'activité physique. Globalement, ce modèle à trois indicateurs a permis de mieux comprendre les points forts et les défis des organisations canadiennes faisant la promotion de l'activité physique. De plus, les résultats laissent penser qu'on devrait examiner de plus près le rôle des partenariats dans le développement du leadership ainsi que les contributions des grands organismes en santé (qui n'ont pas pour mandat de promouvoir l'activité physique).

Cette étude, entreprise cinq ans après le lancement de la nouvelle version de ParticipACTION, visait deux objectifs : 1) comparer les perceptions en matière de pouvoir d'action au départ et lors du suivi et 2) examiner dans quelle mesure ParticipACTION a été perçue comme ayant contribué à augmenter le pouvoir d'action des organisations en matière de promotion de l'activité physique au Canada. Nous nous sommes efforcés de combler les lacunes sur le plan des connaissances pour déterminer si et comment les organismes de marketing social comme ParticipACTION peuvent jouer un rôle dans la capacité des organisations à agir et, en fin de compte, sur le niveau d'activité physique de la population. Nous proposons également diverses recommandations en matière de pratiques futures.

## Méthodologie

### *Echantillonnage*

Nous avons réalisé des entrevues semi-structurées auprès d'informateurs clés (professeurs d'éducation physique, coordonnateurs de programmes dans des centres de loisirs, gestionnaires d'organisations gouvernementales, etc.) en utilisant une méthode d'échantillonnage semblable à celle de l'étude de référence<sup>9</sup>. La plupart des informateurs ont été recrutés parmi les répondants d'une enquête en ligne concernant l'influence de ParticipACTION sur la capacité d'action des organisations<sup>13</sup>. Nous avons envoyé par courriel aux contacts de départ, aux membres des réseaux de partenaires de ParticipACTION (en français et en anglais) et aux principales organisations provinciales participant à des interventions favorisant le transport scolaire actif (n = 3 707) une invitation comportant un lien vers l'enquête. À la fin de l'enquête, les participants (n = 540) devaient indiquer s'ils souhaitaient prendre part à une

entrevue téléphonique. Sur le tiers (n = 177) ayant acquiescé, 62 ont été sélectionnés et ont reçu une seconde invitation par courriel. Comme pour la méthode d'échantillonnage de l'étude de référence<sup>9</sup>, l'objectif de cette sélection délibérée était de constituer un échantillon hétérogène représentatif d'un éventail de secteurs, de mandats, de provinces et de territoires. Au final, 38 participants ont accepté d'être rejoints pour une entrevue (taux de collaboration : 61,3 %), dont 9 ayant participé à l'étude de référence<sup>9</sup>.

Pour s'assurer de la représentation de l'ensemble des provinces et des territoires et pour obtenir une représentation plus large des divers mandats et caractéristiques des organisations (p. ex. grandes organisations de santé n'ayant pas explicitement pour mandat de promouvoir l'activité physique), nous avons invité 10 autres personnes n'ayant pas participé à l'enquête, choisies sur une liste de délégués ayant participé à une réunion pancanadienne (à Fredericton, Nouveau-Brunswick, en mai 2013) visant à élaborer une nouvelle stratégie nationale en matière d'activité physique. Six ont accepté de participer, portant le nombre de participants à notre étude à 44. La taille de cet échantillon était ainsi comparable à celles de l'étude de référence<sup>9</sup> et à d'autres études sur le pouvoir d'action en promotion de la santé<sup>14</sup>. Chaque province ou territoire était représenté (voir le tableau 1). La répartition par palier organisationnel était la suivante : 12 organisations nationales (codées N1 à N12), 18 organisations provinciales ou territoriales (codées PT1 à PT18) et 14 organisations locales (codées L1 à L14). Les participants relevaient de 10 organismes gouvernementaux, 24 organisations sans but lucratif, 7 organismes à caractère éducatif et 3 organisations du secteur privé.

### *Collecte des données*

Des entrevues téléphoniques semi-structurées (de 16 à 51 minutes) ont été réalisées entre avril et juillet 2013. Nous avons ajouté au guide d'entrevue de base fondé sur le cadre à trois indicateurs des questions sur le rôle des partenariats, sur la collaboration avec ParticipACTION et sur l'influence sur le pouvoir d'action. Le guide d'entrevue est présenté dans le tableau 2. Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche en sciences de la santé de l'Université de Toronto (n° 28290).

**TABEAU 1**  
**Informateurs des organisations provinciales/  
 territoriales et locales par province ou territoire**

Province/territoire	Informateurs (n)
Colombie-Britannique	6
Alberta	3
Saskatchewan	1
Manitoba	1
Ontario	8
Québec	3
Nouveau-Brunswick	1
Nouvelle-Écosse	4
Île-du-Prince-Édouard	1
Terre-Neuve-et-Labrador	1
Yukon	1
Territoires du Nord-Ouest	1
Nunavut	1
<b>Total</b>	<b>32</b>

**Remarque :** Les 12 informateurs membres d'organismes nationaux ont été exclus de ce tableau.

Les entrevues ont été réalisées soit en anglais (42) soit en français (2), enregistrées sur support numérique et transcrites. Le processus de vérification par les participants a consisté à leur envoyer par courriel la transcription de leur entrevue afin de leur offrir l'occasion d'y ajouter des commentaires ou des remarques. Ce processus a contribué à bâtir une relation de confiance entre le chercheur et les participants et à favoriser un dialogue ouvert sur les thèmes de l'entrevue. De plus, l'envoi des transcriptions aux participants a permis de s'assurer que certains termes (en particulier les acronymes) avaient été bien saisis et que la ponctuation traduisait le sens réel des données<sup>15</sup>.

### Analyse des données

Nous avons utilisé une méthode par thèmes pour rendre compte en détail du pouvoir d'action des organisations<sup>16,17</sup>. Les deux premiers auteurs ont mené plusieurs études qualitatives en suivant une méthode d'analyse par thèmes, dont l'étude de référence, qui a été dirigée par le deuxième auteur. Le premier auteur a examiné les transcriptions des entrevues en écoutant simultanément les enregistrements afin d'établir et de coder les principaux thèmes. Une méthodologie réaliste a été appliquée à l'analyse par thèmes pour rendre compte des expériences des participants en fonction du cadre théorique à trois indicateurs

**TABEAU 2**  
**Guide d'entrevue semi-structurée**

Section	Questions	Termes clés
Capacité d'action	Quel est le mandat de votre organisation en matière de promotion de l'activité physique?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes, activités et politiques déjà en place</li> </ul>
	Comment définiriez-vous la capacité de votre organisation à faire la promotion de l'activité physique?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Politiques (volonté et création de politiques)</li> <li>Ressources : connaissances, compétences, ressources humaines et infrastructure (infrastructure)</li> <li>Partenariats (leadership)</li> </ul>
	Compte tenu de cette définition, comment décririez-vous la capacité actuelle de votre organisation à faire la promotion de l'activité physique?	
	Est-ce que cette capacité a changé au cours des 5 dernières années?	
	Quels sont les facteurs qui favorisent ou réduisent la capacité de votre organisation en matière de mobilisation et de sensibilisation concernant l'activité physique?	
Influence de ParticipACTION	Est-ce que ParticipACTION a influencé la capacité de votre organisation en matière de promotion de l'activité physique?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leadership dans l'établissement de partenariats</li> <li>Motivation</li> </ul>
	Quelles attentes aviez-vous à l'égard de ParticipACTION pour votre organisation?	
	Est-ce que ParticipACTION a créé des possibilités pour votre organisation?	
	Est-ce que votre collaboration avec ParticipACTION a posé des défis?	
	Quel rôle souhaitez-vous que ParticipACTION joue dans l'avenir?	
	Avez-vous des recommandations à faire concernant ParticipACTION?	

et des objectifs de l'examen du pouvoir d'action des organisations<sup>17</sup>. Les unités d'analyse ont été constituées des citations. Le logiciel d'analyse qualitative NVivo, version 10 (QSR International Pty Ltd., 2012) a été utilisé pour faire ressortir les tendances au niveau des codes, interpréter les données, comprendre les perspectives des participants et déterminer les thèmes clés. Ont été retenus les thèmes touchant le pouvoir d'action des organisations et leur prévalence<sup>17</sup>. L'utilisation souple de méthodes d'analyse inductive et déductive a permis de faire ressortir d'autres thèmes liés à la capacité d'agir. Le livre de codes a été transmis au deuxième auteur et a été modifié plusieurs fois pour assurer la correspondance entre les codes pertinents et le texte saisi. Les deux premiers auteurs ont vérifié la cohérence des codes et ont créé de nouveaux codes pour chaque cas où des

perspectives différentes étaient exprimées. Au besoin, les codes similaires ont été regroupés.

### Résultats

Cette section présente les thèmes clés en lien avec les trois dimensions du pouvoir d'action : infrastructure, leadership et volonté/politiques. Nous présentons en premier lieu les résultats concernant le pouvoir d'action global des organisations (mandat, capacité à promouvoir l'activité physique, changements au cours des cinq dernières années, facteurs favorables et obstacles) puis diverses observations en lien avec l'influence spécifique de ParticipACTION sur les organisations (pouvoir d'action, attentes, défis liés à la collaboration avec ParticipACTION, rôle futur, recommandations concernant ParticipACTION).

## **Mandat concernant l'activité physique et harmonie avec ParticipACTION**

Trente-cinq des 44 informateurs provenaient d'organisations s'étant engagées à accroître le niveau d'activité physique par l'établissement de programmes ou par la promotion de l'activité physique et donc, par le fait même, alignées sur le mandat de ParticipACTION de promouvoir l'activité physique, le sport et le jeu. Les autres organisations étaient d'avis qu'elles avaient peu de points en commun avec le mandat de ParticipACTION, soit parce que ParticipACTION ciblait les enfants et les adolescents en particulier, soit parce que leurs activités se concentraient sur la recherche ou que leurs approches en matière de promotion de l'activité physique étaient trop différentes. Par exemple, un informateur d'une organisation locale a déclaré :

Je pense que ce que nous faisons à titre de planificateurs [municipaux] revient à préparer la scène et à s'assurer que rien n'y manque. La pièce est dirigée par d'autres personnes. ParticipACTION est, à mon avis, comme une de ces personnes qui aident à diriger la pièce, en d'autres mots, qui encouragent les gens à aller faire une marche, à utiliser les installations et le quartier que nous, à titre de planificateurs, essayons de rendre agréable pour la marche. (L4)

## **Capacité des organisations en matière de promotion de l'activité physique**

Conformément à notre modèle théorique de renforcement des capacités de promotion de la santé<sup>11</sup>, les éléments de la capacité d'action des organisations en matière de promotion de l'activité physique ont été regroupés en trois grandes catégories : infrastructure (ressources humaines et financières), leadership (partenariats et collaborations) et volonté ou élaboration de politiques (vision et mission).

Si les organisations locales comme provinciales ou territoriales ont souligné l'importance des trois catégories de composantes dans la promotion de l'activité physique, les organisations locales se sont surtout concentrées sur les composantes instables du pouvoir d'action comme les besoins en matière d'infrastructure (financement, personnel, programmation, installations). Selon un informateur local :

« Il faut trouver de l'espace et former des meneurs, ce qui donne aux enfants des occasions de jouer, et ils travaillent dans une relation pratiquement symbiotique. Si l'on manque de meneurs et d'espace, les enfants ne peuvent jouer nulle part » (L12). Sans surprise, les organisations principalement constituées de bénévoles ont cité les ressources financières comme facteur limitatif, indépendamment de la portée de leurs activités (locale, provinciale/territoriale ou nationale). Parallèlement, la plupart des organisations ont été en mesure de maximiser leur pouvoir d'action de façon créative en exploitant divers aspects liés au leadership, notamment en tirant parti de partenariats déjà en place ou en en formant de nouveaux. Un informateur local a souligné l'importance de la collaboration dans les cas où les ressources étaient limitées :

Je pense qu'il y a beaucoup de répétitions d'une organisation à l'autre, tandis que si nous travaillions ensemble et examinions ce que nous avons en commun [...] nous pourrions faire de grandes économies et beaucoup mieux utiliser l'argent que nous avons. (L8)

De nombreux informateurs locaux et provinciaux/territoriaux ont parlé de travailler en partenariat avec d'autres organisations pour atteindre leurs objectifs, et plusieurs informateurs nationaux ont expliqué que leur rôle consistait à former des alliances (c.-à-d. établir des partenariats et diffuser l'information pour renforcer le secteur) « [...] pour faire passer la conversation des spécialistes de l'activité physique aux planificateurs – les planificateurs municipaux, les spécialistes des loisirs, et les milieux de l'éducation et de la santé » (N2).

Les informateurs ont utilisé divers termes pour se référer à la volonté comme indicateur de pouvoir d'action : volonté politique, plans stratégiques, plans à long terme, visions, champions, objectifs et cadres d'action. La « volonté » a souvent été citée comme une dimension en développement qui demandait à être soutenue par des politiques. Un informateur national a déclaré :

Je sens que nous n'avons pas autant notre mot à dire que d'autres secteurs... Il est très difficile de susciter la volonté politique [chez les gens] d'appuyer des événements sportifs comme ils le feraient pour un cinéma ou un projet de copropriétés.

Ils sont prêts à fermer des routes et à accepter les critiques pour des choses comme ça, mais la volonté de fermer une route pour un événement sportif n'est pas aussi forte. (N7)

Dans l'ensemble, les participants ont jugé qu'il était important de mentionner explicitement la promotion de l'activité physique dans la vision ou la mission de l'organisation et de pouvoir compter sur des individus haut placés ou un conseil d'administration dévoué pour faire avancer cette cause.

Les informateurs à tous niveaux ont souligné que pour que la promotion de l'activité physique et la stimulation à changer soient réussies, les diverses collectivités et la société dans son ensemble doivent en ressentir la nécessité. « Les gouvernements ne peuvent pas y arriver seuls. [...] Nous avons vraiment besoin que la société en général appuie [l'activité physique] de la même manière qu'elle a appuyé les mesures contre le tabac, par exemple, et contre l'alcool au volant, c'est-à-dire comme un enjeu de santé qui exige un changement de l'attitude et du point de vue du public » (PT4). Les informateurs ont reconnu que faire changer d'attitude est un processus lent, en partie à cause d'un manque de données, ce qui nécessite des recherches sur les meilleures pratiques et sur le partage de connaissances : « Les politiques et les programmes fondés sur des données probantes — voilà probablement le plus grand défi : savoir ce qui incite vraiment les gens à être plus actifs physiquement. Je pense que c'est sur ce point que nous avons tous de la difficulté » (PT14).

## **Évolution du pouvoir d'action cinq ans après la relance**

Les informateurs ont décrit divers changements survenus sur le plan du pouvoir d'action depuis la relance de ParticipACTION. La dimension du leadership est celle où les changements les plus importants ont été constatés, avec des partenaires plus solides et de nouveaux partenariats et membres. Dans certains cas, des collaborations ont été établies et plusieurs organisations ont accru leur crédibilité au sein de leur collectivité ou région, ouvrant la voie à des partenariats intersectoriels et à des approches innovatrices à l'égard de la promotion de l'activité physique. Par exemple, une organisation sportive nationale autonome a



conclu des ententes de réciprocité avec des divisions provinciales afin de mettre en commun des ressources financières et de bénéficier d'une communication améliorée avec les membres, d'une plus grande visibilité et d'un nombre accru de possibilités de commandite. Dans d'autres cas, le roulement des hauts dirigeants (dans les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales) a entraîné des mutations de personnel qui ont facilité l'échange de nouvelles idées et visions et la mise sur pied de programmes.

Les informateurs ont aussi parlé de la restructuration ainsi que des fonds alloués à la création de postes liés à l'activité physique et au bien-être (coordonnateurs de l'activité physique, spécialistes, consultants) dans le contexte d'un climat social et politique plus favorable à la promotion de l'activité physique. À la suite d'une réorganisation fédérale récente, la promotion de l'activité physique est passée du domaine de la promotion de la santé à celui de la prévention des maladies chroniques, ce qui a permis de regrouper « les travaux en amont orientés vers l'avenir sur les modes de vie sains avec les travaux sur des maladies particulières dans le cadre de la prévention des maladies chroniques » (N11). Un informateur provincial a affirmé que le changement le plus important des cinq dernières années avait été « la reconnaissance du problème de l'inactivité physique et le consentement du gouvernement à affecter des ressources et à établir des politiques en ce sens » (PT3). Les organisations ont aussi fait remarquer qu'outre des changements au niveau du gouvernement, les événements sportifs majeurs (p. ex. Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver, succès des athlètes canadiens aux Jeux olympiques) avaient contribué à rehausser l'importance de l'activité physique tant dans l'opinion publique que dans les programmes gouvernementaux. Certaines organisations ont constaté, après les Jeux olympiques, une hausse des inscriptions dans leurs programmes récréatifs et de compétition ainsi que de l'intérêt pour ceux-ci, et d'autres organisations ont jugé que ces événements sportifs avaient contribué à créer une « sphère d'influence », c'est-à-dire une augmentation de la sensibilisation et de l'intérêt à l'égard de l'activité physique.

En ce qui concerne les changements de pouvoir d'action liés à l'infrastructure, les progrès technologiques, plus particulièrement les technologies Internet, ont constitué

un thème récurrent. Les informateurs ont expliqué que l'utilisation accrue des listes de diffusion électroniques, des bulletins et journaux électroniques, des ressources sous forme de webinaires et des séances de formation et d'éducation en ligne avait facilité la mise en place d'outils de communication moins dispendieux et plus rapides, ainsi que le partage de ressources entre les organisations et le public. Cela a permis aux organisations confrontées à des contraintes budgétaires en matière de promotion et de communication d'échanger sur de meilleures pratiques et de recevoir de la rétroaction de partenaires lointains.

Environ le quart des informateurs ont signalé une augmentation des ressources financières dans les cinq dernières années, principalement sous la forme de subventions provenant de divers ministères et organismes partenaires. Ce financement accru a favorisé la mise en œuvre de stratégies organisationnelles comme l'aménagement d'installations d'activité physique, l'élargissement des programmes, l'embauche d'employés nouveaux ou spécialisés et la conversion de postes à temps partiel en postes à temps plein, ainsi que l'inclusion des médias sociaux dans les stratégies de promotion et de marketing. Inversement, quelques organisations à chaque palier ont indiqué que leur budget avait été réduit dans les cinq dernières années et que ces coupures avaient affecté leur dotation en personnel. Les organisations dépendantes de subventions ont reconnu que leur sécurité financière était à court terme et qu'elles devraient se démener pour trouver des ressources additionnelles à l'approche de la fin du financement.

### ***Facteurs favorables et obstacles à l'amélioration de la capacité de promotion de l'activité physique***

Interrogés sur les facteurs clés favorisant ou réduisant la capacité de mobilisation et de sensibilisation en matière d'activité physique, les informateurs ont principalement cité deux facteurs favorables : d'une part, les partenariats, alliances et collaborations et, d'autre part, les ressources humaines (employés hautement qualifiés, soutien de la part du conseil d'administration, solide bassin de membres ou de bénévoles). Les informateurs ont souligné l'importance de travailler avec des personnes passionnées et considérant l'activité physique comme une priorité même lorsque leur mandat était plus général en matière de santé ou de

bien-être. Dans les organisations ayant accès à des commandites, les commanditaires étaient généralement perçus comme utiles au financement des initiatives comme à la diffusion des messages concernant l'activité physique, et donc permettant d'améliorer simultanément diverses composantes du pouvoir d'action.

Le troisième facteur favorable le plus fréquemment mentionné a été l'importance de l'activité physique au sein de l'opinion publique et dans les programmes du gouvernement. Par exemple, un informateur national a décrit le climat canadien actuel comme fondé sur

une approche plus holistique et plus multifactorielle face à l'accroissement de l'activité physique, et considérant la santé de ce point de vue-là [...] je crois que le climat et la collaboration font l'objet d'un plus grand appui politique que dans le passé et que [l'activité physique est] en train d'être reconnue comme une solution. (N2)

Les nouvelles recherches sur l'activité physique et la diffusion à grande échelle des résultats des recherches sont considérées comme essentielles à la sensibilisation du public et du gouvernement à l'activité physique. Plusieurs informateurs ont jugé que leur meilleur accès à des renseignements crédibles et pertinents a eu lieu à la suite de la publication en 2011 des nouvelles *Directives en matière d'activité physique*<sup>18</sup>, fondées sur des données probantes et adaptées à diverses populations, et de la diffusion électronique du Bulletin d'activité physique de Jeunes en forme Canada<sup>19</sup> tous les ans depuis 2005. Un informateur provincial a expliqué que le bulletin « réunit quelques-unes des meilleures recherches de l'année au même endroit, ce qui nous évite d'avoir à les chercher. C'est un excellent outil de promotion pour nous » (PT1). Avoir en main des données probantes renforce la crédibilité du travail et aide à gagner l'adhésion des collectivités.

En ce qui concerne les obstacles au pouvoir d'action, trois grands problèmes ont émergé : des ressources financières limitées ou de courte durée, des ressources humaines limitées et un roulement de personnel et enfin l'impossibilité à joindre l'ensemble des collectivités ou des populations. Ces trois problèmes d'infrastructure étaient en grande partie liés entre eux, car l'insuffisance des fonds se traduisait par

une limitation des effectifs, alors même qu'un effectif plus important était nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins dans les collectivités et pour étendre les activités à une plus large population. Comme l'a expliqué un informateur provincial : « Bien que nous ayons des personnes passionnées et stimulées qui font de l'excellent travail, il serait vraiment utile de pouvoir compter sur quelques personnes de plus. Pas des analystes – des personnes qui font du travail concret » (PT1). Certaines organisations ont tenté de combler cette lacune en recrutant des bénévoles, mais même dans ces cas-là, un membre du personnel rémunéré devait s'occuper de leur gestion et de leur formation. Quelle que soit l'étendue de leurs activités, la plupart des organisations étaient d'avis qu'un financement durable renforcerait leur capacité à motiver et à faire la promotion de l'activité physique.

### ***Influence de ParticipACTION sur le pouvoir d'action***

Spécifiquement interrogés sur l'influence de ParticipACTION sur le pouvoir d'action des organisations, les participants ont fourni des réponses diverses. Presque toutes les organisations avaient collaboré avec ParticipACTION en établissant des partenariats, en participant à des initiatives ou en utilisant des ressources (p. ex. site Internet, médias sociaux), mais les participants étaient réticents à qualifier cette collaboration de significative et à faire des liens entre cette dernière et la capacité d'action de leur organisation. Par exemple, près du tiers des organisations avaient diffusé ou utilisé des bulletins ou des micromessages de ParticipACTION, mais peu d'entre elles jugeaient que cela s'était traduit par une valeur accrue. Malgré un consensus sur l'effet positif de ParticipACTION sur la force des messages concernant l'activité physique, cet effet était généralement décrit comme complémentaire aux activités déjà en place, et non comme une nouvelle contribution à la dimension « volonté » du pouvoir d'agir. Comme l'a souligné un informateur provincial : « Je pense que nous arrivons à une certaine synergie en ayant à la fois une voix nationale et une voix provinciale » (PT2).

Dans certaines provinces, les gouvernements avaient conclu des accords de partenariat officiels avec ParticipACTION. Toutefois, même dans ces cas-là, les avis

étaient mitigés. Les accords s'étaient parfois traduits par des partenariats officiels pour des activités et des campagnes de marketing social, ce qui permettait aux organisations de bénéficier d'un accès aux produits déjà réalisés et à la réputation de ParticipACTION. Un informateur provincial était d'avis qu'il était utile d'avoir une relation officielle, car les principaux responsables des décisions « considéraient la marque comme un levier très important pour diffuser les messages à [la province] » (PT4). Un autre informateur a déclaré que l'accord de partenariat avait été bénéfique pour l'infrastructure de l'organisation, car il avait « apporté des ressources additionnelles, particulièrement pour moi dans mes contacts avec les réseaux et les collectivités avec lesquels je travaille pour faire la promotion de l'activité physique » (PT16). Inversement, certains accords avaient entraîné la réaffectation à ParticipACTION de fonds publics jusque-là réservés à des activités et des campagnes, marquant l'abandon de certaines activités en place avant le partenariat. Il en a résulté une certaine frustration dans les services participant à l'élaboration de projets, non seulement parce que leur travail avait été écarté, mais aussi parce que la décision de signer l'accord avait été prise par de hauts dirigeants de l'organisation sans consultation. Il semble donc n'y avoir aucun consensus sur l'efficacité des accords de partenariats officiels entre ParticipACTION et les organisations provinciales/territoriales.

Les perspectives concernant l'influence de ParticipACTION sur le pouvoir d'action divergeaient clairement, selon si l'organisation était née avant ou après la relance de ParticipACTION. Par exemple, un informateur d'une nouvelle organisation a expliqué que ParticipACTION avait renforcé les composantes de pouvoir d'action liées au leadership : « Nous avons rencontré ParticipACTION la première année de notre existence et ils [...] nous ont intégré dans leur réseau et ils nous grandement aidés à développer notre réseau et notre bouche-à-oreille [publicité] » (N2). Les organisations plus solides n'ont perçu qu'une faible influence, étant donné qu'elles fonctionnaient bien sans ParticipACTION. En fait, certaines des organisations les plus importantes étaient d'avis que c'était elles qui avaient amélioré le pouvoir d'action de ParticipACTION en mettant l'organisme en contact avec divers intervenants clés du domaine de l'activité physique du Canada et en offrant des opportunités de diffusion de messages peu après la relance de

ParticipACTION. Un informateur local a affirmé que :

Pour être franc, je pense que nous leur avons fourni une occasion d'accéder à un environnement... Ils proposent de bonnes idées pour le marketing, les communications et la diffusion, [mais] en ce qui concerne leur contribution à notre capacité de fonctionner, je dirais qu'elle est très petite. (L1)

Enfin, certains informateurs ne connaissaient pas suffisamment les réalisations de ParticipACTION des cinq dernières années pour fournir une rétroaction à ce sujet.

### ***Attentes et difficultés liées à la collaboration avec ParticipACTION***

Les perceptions étaient mitigées quant aux attentes à l'égard de ParticipACTION et aux contributions du programme dans les cinq dernières années. La moitié des informateurs s'étaient attendus à ce que la nouvelle version de ParticipACTION serve de voix et de marque nationales pour l'activité physique au Canada et à ce qu'elle stimule la dimension « volonté et création de politiques » du pouvoir d'action des organisations. Si la plupart des informateurs convenaient que ParticipACTION avait fourni des messages d'ampleur nationale, certains jugeaient que les campagnes de ParticipACTION étaient trop axées sur les enfants et sur les adolescents, et non sur l'ensemble de la population canadienne, excluant en particulier certains groupes d'âge, de revenu (ou socio-économiques) et d'habiletés. Les informateurs étaient conscients des contraintes en termes de financement et de portée, mais bon nombre d'entre eux pensaient tout de même que ParticipACTION devrait jouer un rôle de promotion plus important.

Sur le plan du leadership, plusieurs organisations étaient d'avis que ParticipACTION les avait influencées en réunissant des intervenants clés du domaine de l'activité physique dans un espace virtuel par son réseau de partenaires de ParticipACTION. Les organisations membres de ce réseau avaient reçu des publipostages électroniques au sujet des campagnes et des activités à venir, et elles avaient eu accès à des fiches de renseignements électroniques, à des recherches et à du matériel promotionnel. L'une des attentes, après l'interruption de sept ans, était que ParticipACTION exploite l'expertise des organisations du

domaine de l'activité physique déjà en place au Canada en exerçant un leadership d'animation ou de coopération. Cette attente n'a pas été comblée : « ParticipACTION doit travailler à établir des liens avec ce qui existe déjà plutôt qu'à essayer de créer de nouvelles choses, car il y a beaucoup de choses qui existent déjà » (N10). Toutefois, de nombreuses organisations ayant participé aux activités de ParticipACTION, notamment à la Journée du sport au Canada<sup>20</sup>, ont apprécié la facilité avec laquelle elles ont pu se joindre à un événement d'envergure nationale. Diverses organisations ont modifié et renommé des programmes en place pour s'harmoniser avec la Journée du sport et profiter de l'élan généré par l'évènement. Selon un informateur local :

Il est fantastique pour nous d'avoir ces liens avec de vastes campagnes nationales, car elles nous donnent un peu d'encadrement ainsi que du matériel de promotion que nous pouvons utiliser pour accroître le sentiment de participation. (L6)

Dans l'ensemble, ParticipACTION semble avoir influencé diverses composantes du pouvoir d'action en lien avec le leadership dans les organisations du domaine de l'activité physique au Canada, mais certaines organisations nationales et provinciales/territoriales s'attendaient à une approche plus collaborative.

Ont aussi été abordés les défis associés à la collaboration avec ParticipACTION. Bien que la majorité des organisations n'aient pas été confrontées à des difficultés, diverses préoccupations relatives à la compétition pour le financement et pour l'attention des médias ainsi qu'au partenariat de ParticipACTION et Coca-Cola ont été soulevées. Comme mentionné précédemment, la compétition pour le financement a constitué un défi, particulièrement à l'échelle provinciale/territoriale. Un informateur provincial a déclaré que ParticipACTION devrait « prendre garde de se considérer comme le seul meneur dans ce domaine. [...] Dans certains cas, ParticipACTION pourrait faire l'objet de ressentiment s'il obtient des fonds qui auraient autrement été alloués à d'autres groupes » (PT14). La compétition pour l'attention des médias et du public est un défi connexe. La plupart des médias limitent le temps d'antenne et l'espace accordés aux messages concernant l'activité physique,

et certains informateurs ont souligné que si une place était faite à ParticipACTION, il n'en restait plus pour leur organisation. Les informateurs ont exprimé leur souhait d'avoir des messages concurrents, c'est-à-dire de maintenir les messages à l'échelle locale ou provinciale/territoriale tout en y rajoutant la voix de ParticipACTION. Pour y arriver, il serait préférable d'établir une plus grande coopération sur le plan des « achats médias » et une meilleure communication concernant les orientations stratégiques et les campagnes.

La préoccupation la plus fréquemment citée, exprimée par le quart des informateurs, était le partenariat entre ParticipACTION et Coca-Cola Canada dans le cadre de ParticipACTION Jeunesse. Cette commandite par le secteur privé a été la plus grande source d'obstacles pour les organisations dont le mandat englobait à la fois l'activité physique et l'alimentation saine, ainsi que pour les partenaires centrés sur l'alimentation saine. Certaines organisations ont été dans l'impossibilité de collaborer publiquement avec ParticipACTION, tandis que d'autres ont uniquement pu diffuser des renseignements ou participer à des activités sans lien avec ParticipACTION Jeunesse. Comme l'a expliqué un partenaire provincial :

Nous avons des partenaires qui sont fortement préoccupés par la commandite par Coca-Cola à cause du volet sur l'alimentation santé. [...] [Elle a] indirectement affecté nos activités, car nous avons des partenaires qui ont abandonné ses produits et qui ne souhaitent pas promouvoir ParticipACTION au sein de leurs réseaux à cause de sa présence. (PT16)

Néanmoins, la plupart des organisations ayant cité la commandite par Coca-Cola comme un obstacle comprenaient qu'il était difficile de trouver des commanditaires, et que ParticipACTION avait besoin de soutien financier pour poursuivre ses activités.

### **Rôle futur de ParticipACTION et recommandations à son sujet**

En ce qui concerne le rôle de ParticipACTION dans l'avenir, la moitié des informateurs ont recommandé de poursuivre les efforts pour consolider la marque et pour accroître les communications et les collaborations

avec les intervenants, particulièrement sur le plan des activités. Parmi les autres suggestions recueillies, notons : la mise en place de webinaires de perfectionnement professionnel sur le marketing social; l'organisation de forums à l'intention des intervenants dans le domaine de l'activité physique; la prestation de formations sur le sport et sur le leadership; la liaison des campagnes aux interventions communautaires et enfin l'offre de conseils pour tirer parti de la marque ParticipACTION. Avec un accès à l'expertise de ParticipACTION en matière de marketing, les organisations pourraient plus facilement joindre leurs publics cibles et tirer parti des activités de ParticipACTION, ce qui favoriserait l'atteinte de l'objectif de fond consistant à accroître le niveau d'activité physique de la population.

Plusieurs informateurs étaient d'avis qu'à titre d'organe national de l'activité physique, ParticipACTION devrait s'investir davantage dans les politiques et la sensibilisation. Les points les plus fréquemment soulevés étaient la promotion du financement public de l'activité physique (ou de l'octroi de subventions en ce sens) et des interventions opportunes face aux événements pouvant décourager la pratique de l'activité physique (p. ex. élimination de pistes cyclables par les municipalités, augmentation des obstacles socio-économiques à l'activité physique). Encourager l'activité physique ne serait pas suffisant : il serait tout aussi important de faire disparaître les obstacles à l'activité physique, particulièrement au sein des populations les moins actives et confrontées aux plus grands défis. Un informateur a critiqué la tendance à l'auto-promotion de ParticipACTION, affirmant que : « Chaque fois que j'entends parler de ParticipACTION dans les médias, c'est au sujet d'une activité de ParticipACTION, mais pas nécessairement des problèmes qui empêchent les gens d'être actifs physiquement ou des manières d'accroître les occasions d'être physiquement actif » (L1). Si une portion des communications et du budget de marketing de ParticipACTION était assignée aux mesures de promotion, son objectif d'être l'organe national de l'activité physique pourrait devenir plus pertinent et plus facile à atteindre.

Le partage de connaissances serait une autre composante à améliorer pour accroître l'influence de ParticipACTION sur le pouvoir d'action des organisations. Le site Internet de ParticipACTION pourrait



présenter la gamme complète des activités physiques, des organisations et des possibilités de bénévolat dans les collectivités, ce qui offrirait au public toutes les options à sa portée ainsi que les soutiens disponibles au Canada. ParticipACTION pourrait, par l'entremise de son réseau de partenaires, créer un répertoire des meilleures pratiques au Canada et des lacunes sur le plan des connaissances et des pratiques par groupes de population. Si cette information était diffusée à grande échelle, des solutions pourraient être mises au point. Un informateur provincial a fait part de la recommandation suivante concernant le rôle de ParticipACTION dans l'avenir : « Le point fort de [ParticipACTION] est que ses partenariats sont déjà établis. Il réunit les interventions de partout au pays, et cela constitue une excellente occasion d'analyser ce qui se passe et de diffuser ces modèles, ou meilleures pratiques » (PT18). En effet, ParticipACTION pourrait améliorer diverses composantes du pouvoir d'action liées au leadership et à l'infrastructure en jouant le rôle de « carrefour » de l'information, des idées et des occasions de perfectionnement professionnel.

## Analyse

Cette étude avait pour premier objectif de comparer les perceptions sur la capacité d'action des organisations au départ et au moment du suivi. Conformément à ce qui avait été observé au départ<sup>9,10</sup>, si la capacité de promotion de l'activité physique au Canada a été considérée comme bonne et s'étant améliorée en cinq ans, diverses nuances sont ressorties dans la manière de décrire ce pouvoir d'action.

Tant au départ qu'au moment du suivi, les informateurs ont cité la volonté et la création de politiques comme un facteur favorable à la promotion de l'activité physique au Canada. Lors de l'étude de référence, les informateurs avaient attribué la force de cette dimension aux stratégies et aux politiques internes ainsi qu'au climat social global découlant de la « crise de l'obésité ». Lors du suivi, le climat global semblait plutôt traduire certains changements sociaux et politiques externes. Plus spécifiquement, les informateurs étaient au courant que l'inactivité physique avait récemment été reconnue comme un problème aux paliers fédéral et provincial et que le gouvernement fédéral avait délaissé la promotion de la santé au profit de la prévention des maladies chroniques. Ce

changement faisait de l'activité physique un objectif non seulement souhaitable, mais également essentiel pour la santé de la population. Les informateurs ont aussi mentionné que la publication des nouvelles directives en matière d'activité physique, la diffusion électronique annuelle du Bulletin d'activité physique de Jeunes en forme Canada et la tenue des Jeux olympiques de 2010 au Canada avaient amélioré la reconnaissance du bien-fondé de l'activité physique et créé un milieu plus favorable à sa promotion et aux messages à ce sujet.

Les différences dans les évaluations de la dimension « volonté » du pouvoir d'action semblent être dues aux changements survenus dans les cinq dernières années, mais les variations entre échantillons pourraient aussi être en cause. Par rapport à l'étude de référence, l'étude de suivi a été menée auprès de deux fois moins d'organisations nationales (12), d'un nombre identique d'informateurs provinciaux/territoriaux (18) et plus de deux fois plus d'organisations locales (14). Les participants de l'échantillon de départ, qui regroupait principalement des organismes de niveau supérieur, s'intéressaient surtout à la volonté et aux politiques au sein de leur organisation, car la plupart avaient des mandats et des orientations stratégiques clairement définis pour renforcer cette dimension de la capacité d'action. L'échantillon de suivi (qui compte une proportion plus importante d'organisations locales) a fait ressortir des facteurs externes aux organisations essentiels à la « sphère d'influence », car les organisations participent maintenant davantage aux programmes d'activité physique – et sont davantage influencées par ceux-ci – qu'aux politiques générales. Par ailleurs, l'absence de politique nationale en matière d'activité physique et la discordance entre politiques provinciales et éducationnelles, qui étaient des sous-thèmes clés lors de l'étude de référence<sup>9</sup>, ont rarement été mentionnées lors de l'étude de suivi. La principale difficulté liée à la volonté politique ressortie lors de l'étude de suivi a été la nécessité d'améliorer la visibilité de l'activité physique par rapport à d'autres secteurs, ce qui impliquerait des mesures de promotion soutenues.

Les perceptions à propos du pouvoir d'action en matière de leadership étaient positives tant au départ qu'au moment du suivi. La solidité des partenariats, des collaborations et des alliances intersectoriels a été soulignée lors des deux études. Les

collaborations, particulièrement celles avec ParticipACTION, posent parfois des défis, comme la compétition pour l'espace médiatique. Les partenariats ont néanmoins contribué à ce qu'il soit tiré parti au maximum des ressources humaines et financières, limitées, et cette composante de la capacité d'action est celle qui s'est le plus développée dans les cinq dernières années.

En ce qui a trait à l'infrastructure, les contraintes financières et humaines ont constitué une source de préoccupation tant au départ qu'au moment du suivi. Cependant, lors du suivi, les progrès technologiques ont été considérés comme un moyen d'alléger ces contraintes. Les informateurs de départ avaient mentionné l'instabilité du financement public, des subventions et des commandites par le secteur privé, les priorités des bailleurs de fonds déterminant comment l'argent pouvait être dépensé et quels objectifs organisationnels pouvaient être atteints. La limitation et la courte durée des ressources financières ont aussi été identifiées comme des obstacles lors du suivi, car elles affectent l'embauche et le maintien en poste du personnel. Cependant, les participants à l'étude de suivi étaient d'avis que de nouvelles sources de financement et de commandite étaient apparues dans les cinq dernières années, ouvrant la voie à la dotation de postes spécialisés dans le domaine de la promotion de l'activité physique. En dépit des défis en matière de financement, la présence d'employés qualifiés et motivés a ainsi été explicitement mentionnée dans notre étude comme un point fort du pouvoir d'action.

Notre étude avait pour second objectif d'examiner si ParticipACTION avait utilisé ou amélioré, dans les cinq années ayant suivi sa relance, la capacité des organisations à promouvoir l'activité physique. Les perceptions se sont révélées mitigées quant à l'influence de ParticipACTION à ce sujet, et ce, à tous niveaux. Les organisations locales sont celles qui ont le moins attribué les changements en matière de pouvoir d'action à ParticipACTION. De nombreux informateurs ont déclaré que la relance de ParticipACTION avait augmenté l'attention accordée au problème de l'inactivité physique, mais cette contribution a généralement été décrite comme complémentaire aux activités déjà en place un peu partout au Canada. Hormis un partenariat dans le cadre d'un événement ponctuel organisé par ParticipACTION, peu d'organisations avaient travaillé avec ParticipACTION ou utilisé ses ressources. Certains informateurs



ne savaient tout simplement pas ce que ParticipACTION avait à offrir. Bien que, depuis sa relance, ParticipACTION ait joué un rôle de premier plan dans les campagnes médiatiques de masse visant à promouvoir l'activité physique<sup>21,22</sup>, le partage de connaissances avec les organisations du domaine de l'activité physique avait été définie comme une priorité stratégique<sup>23</sup>. Il se peut que ParticipACTION doive mieux faire connaître ses activités aux organisations en consacrant plus de temps à l'échange d'outils d'apprentissage avec son réseau de partenaires et à la mise en relief des activités susceptibles d'accroître la capacité à offrir des programmes d'activité physique.

Les informateurs provinciaux/territoriaux dont l'organisation avait établi des relations officielles avec ParticipACTION ont exprimé eux aussi des avis divergents. Certains d'entre eux ont constaté une hausse de la capacité d'action attribuable aux ressources financières et aux connaissances acquises dans le cadre de leur partenariat, tandis que d'autres ont déclaré que la réaffectation des ressources de leur service ou de leur région à ParticipACTION avait entravé leurs interventions antérieures. Les organisations créées depuis la relance de ParticipACTION semblent être celles qui ont le plus bénéficié du programme : elles ont pu améliorer diverses composantes de leadership grâce au réseau de partenaires de ParticipACTION et ainsi réduire leur période de préparation. Des approches de collaboration fondées sur les connaissances et expériences contextuelles des organisations provinciales/territoriales mais sans négliger la portée de ParticipACTION à titre d'organe national peuvent contribuer à réduire les tensions et à se focaliser sur l'objectif commun, celui d'augmenter l'activité physique au sein de la population canadienne. Il est aussi possible qu'une plus grande transparence soit nécessaire en ce qui concerne le financement reçu et l'utilisation qui en est faite par ParticipACTION dans une province ou un territoire donné.

Les recommandations concernant le rôle futur de ParticipACTION ont porté sur l'augmentation des communications et des collaborations avec les intervenants, l'intensification du rôle de promotion, l'exercice d'un leadership d'animation et la création de nouveaux mécanismes de partage de connaissances. La vaste majorité des informateurs considéraient que ParticipACTION comptait une grande expertise en matière

de marketing social, et ils souhaitaient avoir des occasions plus nombreuses de consulter et d'appliquer ces connaissances dans le cadre de leur travail. Plusieurs organisations s'attendaient aussi à davantage de la part d'un « organe national » sur le plan de la portée des messages (c.-à-d. populations ciblées) et de la participation à la promotion. Comme ParticipACTION a pour mandat de desservir l'ensemble de la population canadienne, il pourrait être important que ses plans stratégiques énoncent comment l'organisme compte toucher divers groupes de population, son rôle dans la promotion de l'activité physique et l'appui donné aux mesures déjà en place de promotion et de mise en œuvre de l'activité physique.

## Conclusion

Cette étude comble une lacune dans la littérature sur l'influence que peut avoir un programme de marketing social sur la capacité des organisations en matière de promotion de l'activité physique à l'échelle nationale au fil du temps. Selon les participants, cette capacité en matière de promotion de l'activité physique au Canada a augmenté dans les cinq ans ayant suivi la relance de ParticipACTION, et ce, de façon subtile mais significative. Bien que les informateurs ayant une perspective positive de leur pouvoir d'action puissent avoir été plus ouverts à participer à l'étude, la similitude de leurs points de vue – alors qu'ils représentent un large éventail de secteurs et de mandats – et le fait que l'ensemble des provinces et des territoires aient été représentés donnent du poids à nos observations. Par ailleurs, nous avons utilisé un cadre théorique apte à prendre en compte diverses perspectives et une méthode d'analyse visant à faire ressortir les relations entre les thèmes pour présenter la complexité des problèmes auxquels sont confrontées les organisations du domaine de l'activité physique. Le leadership et le climat général liés à la promotion de l'activité physique se sont améliorés, mais les contraintes en matière d'infrastructure (particulièrement les ressources humaines) continuent de limiter la capacité des organisations à réaliser leur mandat. Si ParticipACTION a eu une influence sur le pouvoir d'action des organisations les plus récentes et de plus petite taille, son influence sur l'ensemble des organisations semble plus limitée. Globalement, la faible part des changements en matière de pouvoir d'action attribuée à ParticipACTION pourrait s'expliquer tant par le manque de

connaissance des activités de ParticipACTION que par des intérêts conflictuels entre organisations. Il est aussi possible qu'il faille simplement plus de temps pour ressentir ou reconnaître l'influence directe de ParticipACTION au sein des organisations. Pour terminer, il importe de préciser que l'influence de n'importe quelle organisation est susceptible d'être limitée par le fait que des changements systémiques sur les plans social et environnemental sont nécessaires pour augmenter l'activité physique à l'échelle de la population<sup>24</sup>.

## Remerciements

Nous souhaitons remercier tous les informateurs pour avoir fait part de leurs expériences en toute franchise. Ce projet a été rendu possible par une subvention de fonctionnement des Instituts de recherche en santé du Canada (n° MOP-123491). Guy Faulkner est titulaire d'une chaire en santé publique appliquée des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Amy Latimer-Cheung et Tanya R. Berry reçoivent du soutien du Programme des chaires de recherche du Canada.

## Conflits d'intérêts

GF, TB, SD, AEL, RER, MST et JS sont membres du Groupe consultatif de recherche de ParticipACTION.

## Contributions des auteurs et avis

GF a conçu le plan de l'étude. SR a dirigé la collecte et l'analyse des données et a rédigé la première version du manuscrit. GF, TB, SD, AELC, RER, MST et JCS ont contribué au plan de l'étude, à l'analyse et à l'interprétation des données, ainsi qu'à la première version et à la révision du document. Tous les auteurs ont examiné et approuvé le document final.

Le contenu de l'article et les points de vue qui y sont exprimés n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

## Références

1. Tremblay MS, Shields M, Laviolette M, Craig CL, Janssen I, Gorber SC. Condition physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. *Rapports sur la santé*. 2010;21(1).

2. Shields M, Tremblay MS, Laviolette M, Craig CL, Janssen I, Gorber SC. Condition physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. *Rapports sur la santé*. 2010;21(1).
3. Colley RC, Garriguet D, Janssen I, Craig CL, Clarke J, Tremblay MS. Activité physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. *Rapports sur la santé*. 2011;22(1):1-10.
4. Colley RC, Garriguet D, Janssen I, Craig CL, Clarke J, Tremblay MS. Activité physique des adultes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. *Rapports sur la santé*. 2011;22(1):1-9.
5. Rootman I, Edwards P. The best laid schemes of mice and men ... - ParticipACTION's legacy and future of physical activity promotion in Canada. *Can J Public Health*. 2004;95:S37-S42.
6. Tremblay MS, Craig CL. ParticipACTION: Overview and introduction of baseline research on the "new" ParticipACTION. *Int J Behav Nutr Phys Act*. 2009;6. doi: 10.1186/1479-5868-6-84.
7. Ramanathan S, Allison KR, Faulkner G, Dwyer JJM. Challenges in assessing the implementation and effectiveness of physical activity and nutrition policy interventions as natural experiments. *Health Promotion International*. 2008;23(3):290-7. doi: 10.1093/heapro/dan022.
8. Spence JC, Brawley LR, Craig CL, et al. ParticipACTION: Awareness of the participACTION campaign among Canadian adults - Examining the knowledge gap hypothesis and a hierarchy-of-effects model. *Int J Behav Nutr Phys*. 2009;6. doi: 10.1186/1479-5868-6-85.
9. Faulkner G, McCloy C, Plotnikoff RC, et al. ParticipACTION: Baseline assessment of the capacity available to the 'New ParticipACTION': A qualitative study of Canadian organizations. *Int J Behav Nutr Phys*. 2009;6. doi: 10.1186/1479-5868-6-87.
10. Faulkner G, McCloy C, Plotnikoff RC, Tremblay MS. Relaunching a national social marketing campaign: expectations and challenges for the "new" ParticipACTION. *Health Promot Pract*. 2011;12(4):569-576.
11. Smith C, Raine K, Anderson D, Dyck R, Plotnikoff R, Ness K, et al. A preliminary examination of organizational capacity for heart health promotion in Alberta's regional health authorities. *Promot Educ*. 2001;Suppl 1:40-43.
12. Dressendorfer RH, Raine K, Dyck RJ, et al. A conceptual model of community capacity development for health promotion in the Alberta Heart Health Project. *Health Promot Pract*. 2005;6(1):31-36. doi: 10.1177/1524839903259302.
13. Faulkner G, Ramanathan S, Plotnikoff RC, et al. ParticipACTION, cinq ans après sa relance : enquête quantitative sur son rayonnement et sur le pouvoir d'action des organisations au Canada en matière d'initiatives consacrées à l'activité physique. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*. 2018;38(4):183-91.
14. Robinson K, Elliott SJ, Driedger SM, et al. Using linking systems to build capacity and enhance dissemination in heart health promotion: a Canadian multiple-case study. *Health Educ Res*. 2005;20(5):499-513. doi: 10.1093/her/cyh006.
15. Poland BD. Transcription quality. Dans : Gubrim JF, Holstein JA, editors. *Handbook of Interview Research: Context and Method*. Thousand Oaks CA : Sage; 2002. p. 629-649.
16. Braun V, Clarke V. What can "thematic analysis" offer health and well-being researchers? *International journal of qualitative studies on health and well-being*. 2014;9:26152. doi: 10.3402/qhw.v9.26152.
17. Braun V, Clarke V. Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*. 2006;3(2):77-101.
18. Tremblay MS, Warburton DER, Janssen I, et al. New Canadian Physical Activity Guidelines for Canadians. *Appl Physiol Nutr Metab*. 2011;36(1):36-46. doi: 10.1139/H11-009.
19. Jeunes en forme Canada. Le jeu actif est-il en voie d'extinction? Toronto: Jeunes en forme Canada, 2012. En ligne à : [https://www.participaction.com/sites/default/files/downloads/Participaction%20-%20Bulletin%20-%202012%20Sommaire%20FR\\_0.pdf](https://www.participaction.com/sites/default/files/downloads/Participaction%20-%20Bulletin%20-%202012%20Sommaire%20FR_0.pdf)
20. White L, Luciani A, Berry TR, et al. Sports day in Canada: a longitudinal evaluation. *Int J Health Promot and Educ*. 2016;54(1):12-23. doi: 10.1080/14635240.2015.1050122.
21. Craig CL, Bauman A, Latimer-Cheung A, et al. An evaluation of the my ParticipACTION campaign to increase self-efficacy for being more physically active. *J Health Commun*. 2015;20(9):995-1003. doi: 10.1080/10810730.2015.1012240.
22. Gainforth HL, Jarvis JW, Berry TR, et al. Evaluating the ParticipACTION "Think Again" Campaign. *Health Educ Behav*. 2016;43(4):434-441.
23. Faulkner G, Yun L, Tremblay MS, Spence JC. Exploration de l'impact du « nouveau » ParticipACTION : aperçu et présentation du numéro spécial. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*. 2018;38(4):173-82.
24. Sallis JF, Owen N. Ecological models. Dans : Glanz K, Lewis F, Rimer B, editors. *Health Behavior and Health Education*. San Francisco: Jossey-Bass; 1997. p. 403-424.